

M. Sinclair: A ce propos, monsieur l'Orateur, moi aussi je me propose de traiter la mesure en ma qualité de député de la Colombie-Britannique, mais je n'entends pas que le député de Peace-River prétende que mon discours a pour objet d'étouffer le bill.

M. Knowles: Très bien!

M. Low: Aux députés d'interpréter cela à leur guise. Si j'ai tort, je suis enchanté de retirer mes paroles.

Au nom des Albertains, je signale que les mesures relatives aux pipe-lines donnent lieu à un curieux état de choses. D'abord, le ministre des Transports (M. Chevrier) et le premier ministre (M. St-Laurent) nous affirment que la constitution donne au gouvernement de l'Alberta le droit de s'occuper de ses ressources à sa guise. Toutefois, on refuse à cette province une mesure qui dissiperait les doutes quant à ses droits légitimes d'exploiter ses ressources comme bon lui semble. Voilà l'attitude prise jusqu'ici par le Parlement. Dans ces circonstances, il se trouve à dire à l'Alberta en ce qui concerne ces bills,—si tant est qu'il ait l'intention d'en adopter un seul,—que, bien entendu, elle est maîtresse de ses propres ressources mais que nous, le Parlement canadien, allons lui dire à quelles conditions elle aura le droit de les exporter. Nous lui faisons savoir que nous n'avons pas suffisamment confiance en son jugement. Ceci étant, je tiens à bien préciser notre point de vue. Aussi longtemps que l'Alberta aura le droit de régir ses propres ressources, nous ne voyons pas le moindre inconvénient à adopter ces bills privés. Il faudrait les adopter tous. Les adopter, c'est en effet permettre au gouvernement albertain et à la Commission des transports de considérer toutes les requêtes pour des permis et de rendre leurs décisions à cet égard en connaissance de cause. Cela assurerait une protection suffisante à la population de notre pays. Avant de terminer, je tiens à dire que le Gouvernement devrait charger ses légistes d'entreprendre immédiatement une étude détaillée de notre situation et de toute cette question, afin de présenter, à la prochaine session du Parlement, un amendement à la mesure qui vient d'être adoptée dans le projet de loi principal, de manière à confirmer le droit indéniable qu'ont les provinces de régir elles-mêmes leur programme de conservation, sans intervention d'aucune source.

M. W. A. Robinson (Simcoe-Est): Je crains de n'avoir encore expliqué le sujet du présent bill. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire, d'ailleurs, de donner des explications en ce moment. En effet, au cours du débat sur le bill d'ensemble relatif aux pipe-lines, on a

bien compris toute l'importance qu'a cette mesure pour la population du pays tout entier. Tous les députés savent que les instigateurs du bill entendent construire un pipe-line d'Edmonton à Regina; ce n'est là que la première partie de leur programme. Tous les députés voient dans ce bill une mesure d'importance nationale qui mérite l'approbation de la Chambre.

En cette dernière heure de la session et de la présente législature, je me garderai bien d'engager un débat avec le député de Vancouver-Centre (M. Young) sur les avantages respectifs de l'entreprise privée et de l'entreprise d'Etat. La plupart des députés, j'en suis sûr, se rendent compte des avantages que le projet de loi vaudra au pays. J'espère donc que nous pourrons l'adopter sans plus de retard.

M. D. S. Harkness (Calgary-Est): A titre de députés de l'Alberta, j'exhorte tous mes collègues à collaborer à l'adoption des projets de loi concernant les pipe-lines à pétrole, en particulier, car ils sont absolument indispensables au développement de notre industrie en Alberta.

L'hon. M. MacKinnon: Ne perdez pas de temps.

M. Harkness: Je demande sincèrement à chaque député de favoriser l'adoption de ce projet de loi afin que nous puissions continuer, dans cette province, un développement qui est essentiel non seulement pour nous mais pour le pays tout entier.

M. Clarence Gillis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur...

M. Hatfield: Nous allons maintenant entendre l'opinion du représentant de Cap-Breton-Sud.

M. Gillis: Et il ne parlera pas des pommes de terre, le député de Victoria-Carleton peut en être sûr. Je m'intéresse peu à l'essence ni aux pipe-lines, mais j'ai à cœur la protection des ressources naturelles du pays.

M. Cruickshank: Étouffez la mesure!

M. Gillis: Je n'ai nullement l'intention de l'étouffer, mais je dois dire que si elle est aussi importante que le prétendent le député de Calgary-Est (M. Harkness) et le parrain du projet de loi, il est étrange que nous n'en ayons pas été saisis plus tôt, étant donné que la Chambre siège depuis le 26 janvier. La prorogation est imminente. Certains personnages s'efforcent dans les couloirs d'amener les députés à adopter sans délai cette mesure.

Des voix: Non.

M. Gillis: J'en ai rencontré moi-même et en ce moment ils sont nombreux dans la tribune.